

LES PROFESSIONNELS

Une secrétaire : Mme Guénola ROYER (salariée PEP)

Une enseignante spécialisée de l'Education Nationale : Mme Agnès PIERROT

Une orthophoniste : Mme Christille TERRIER-DOUTRIAUX (vacation)

Un ergothérapeute : M. Sylvain DEFONTAINE (vacation)

Une neuropsychologue coordinatrice : Mme Anaïs SOUTRENON (salariée PEP)

Un psychiatre : Dr Vincent ROUYER (salarié PEP)

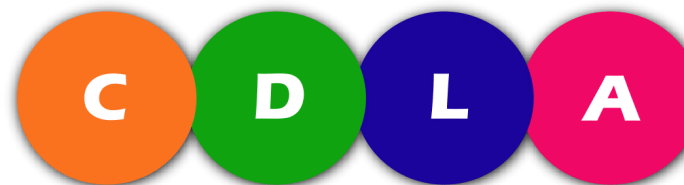
Une neuropsychologue : Mme Camille De FENOYL Psychologue D.U. en neuropsychologie (vacation)

Une directrice : Mme Mariane HEDOUIN (salariée PEP)

La majorité des professionnels travaillent à temps partiel.



Centre du Langage et des Apprentissages 28



3 Rue Charles Brune 28110 Lucé
Accueil téléphonique : 02 37 83 59 33

Lundi au Vendredi : 9h00 - 13h00 / 13h30 - 16h30

secretariat.cdla28@pep28.asso.fr - www.lespep28.org/centre-langage-apprentissages



QU'EST-CE QUE LE CDLA 28 ?

Un service de diagnostic et d'accompagnement sans prise en charge, intégré dans le parcours de soins et d'enfants

POUR QUI ?

Pour les enfants habitant l'Eure et Loir, d'âge scolaire, présentant un trouble spécifique des apprentissages, déjà pris en charge en rééducation et dont l'évolution questionne les professionnels qui les suivent.

QUELS TROUBLES ?

- Troubles spécifiques du langage oral
- Troubles spécifiques du langage écrit (dyslexie, dysorthographe)
- Troubles de la coordination (dyspraxie, dysgraphie)
- Troubles de l'apprentissage des mathématiques (dyscalculie)

COMMENT EN BENEFICIER ?

A l'initiative des professionnels suivant l'enfant, les parents sont adressés au CDLA 28 et constituent un dossier de demande de consultation. Ce dossier est étudié en équipe pluridisciplinaire qui statue sur l'opportunité de la consultation. Une réponse est toujours apportée à la suite de cette étude..

COMMENT EST-IL FINANCE ?

Ce service est financé par l'ARS (Agence Régionale de Santé).

QUE FAIT-ON ?

Pour les enfants :

- Etude de dossiers
- Préconisations, orientation
- Consultation de diagnostic / de suivi pouvant donner lieu à la prescription de bilans complémentaires éventuels (orthophonique, ergothérapique, psychologique, neuropsychologique) au sein du CDLA 28
- Accompagnement à la mise en oeuvre des préconisations : en classe, intervention et conseils de l'enseignante spécialisée pour aider à la mise en place des adaptations
- Lien avec
 - les libéraux
 - les structures de soins
 - les écoles
 - la MDA
- Actions de formation auprès des familles



Pour les partenaires :

- Centre ressources
- Etat des lieux des ressources et des besoins départementaux